



COMMISSION SPORTIVE REGIONALE

Compte-rendu de la réunion du 24/10/20 – 9H30 – en visioconférence

Présents : Guinal BREST (responsable CRJ), Bernard CHAPALAIN (CSD 56), Eric DUCOS (responsable CFI), Patrick EVENO (responsable adjoint championnat), Michel KERISIT (responsable CSR et CSD 35), Joël LE DIOURON (trésorier), Rémy LE GUERNIC (représentant CSD 29), Michel LOMENECH (responsable Championnat), Jean-Luc POTDEVIN (responsable CRA), Renan THEPAUT (président), Alain TRICOIRE (CSD 22).

Absents excusés : Stefano DE BLASIO (CSD 29), Jacques SORIEUX (secrétaire général).

ORDRE DU JOUR :

- 1- *Organisation de la CSR (temps alloué : 15 mn)*
- 2- *Championnat par équipes : (temps alloué : 60 mn)*
 - *Litiges et brûlages des journées 1 à 3, phase 1*
 - *Championnat féminin*
- 3- *Critérium Fédéral : (temps alloué : 30 mn)*
 - *Point sur le 1^{er} tour*
 - *Féminines*
- 4- *Point sur les compétitions à venir (temps alloué : 30 mn)*
 - *2^{ème} tour du critérium fédéral de N1 (20 au 22/11/20 à THORIGNE-FOUILLARD)*
 - *Championnat de Bretagne sport dans l'entreprise (9/01/21 dans le 35)*
 - *Coupe et championnat de Bretagne vétérans (16 et 17/01/21 à PLOUHA)*
- 5- *Règlements des compétitions (temps alloué : 20 mn)*
- 6- *Organisations des compétitions (temps alloué : 20 mn) :*
 - *Lieux et délégués des épreuves ;*
 - *Cahier des charges.*
- 7- *Questions diverses*

Avant propos :

Michel KERISIT souhaite la bienvenue à tous les membres de la CSR et les remercie de leur présence. Il excuse Jacques SORIEUX qui est juge arbitre au tournoi de DINAN et Stefano DE BLASIO qui a laissé le soin à Rémy LE GUERNIC de représenter la CSD 29. Celui-ci informe d'ailleurs la CSR qu'il est dorénavant le responsable de la CSD 29.

Michel KERISIT donne la parole au président de la Ligue Renan THEPAUT qui souhaite à son tour la bienvenue à tous les membres présents et leur souhaite bon courage pour la saison à venir qui s'annonce compliquée.

1- ORGANISATION DE LA CSR

La composition de la CSR est pratiquement inchangée par rapport à l'olympiade précédente.

André PANNETIER a laissé sa place de trésorier à Joël LE DIOURON ; celui-ci laissant sa place de responsable de la CRA à Jean-Luc POTDEVIN. Marie-Claude PENNEC a cessé ses activités au sein de la ligue et, depuis le dernier conseil de ligue, Alain TRICOIRE s'est proposé pour prendre sa place comme responsable des vétérans. Claire CRUBLET a été nommée responsable de la commission féminine ; mais, elle n'a pas souhaité être membre à part entière de la CSR. Elle sera invitée aux réunions à chaque fois que ça sera nécessaire. Enfin, comme il n'y a personne pour remplacer André au poste de responsable sport dans l'entreprise, Michel KERISIT propose de s'en charger.

Tout le monde se connaissant parfaitement, il n'est pas utile de faire un tour de table.

Le fonctionnement de la CSR ne change pas pour la nouvelle olympiade et elle sera donc composée de la façon suivante :

- Président : Michel KERISIT
- Membres de droit : Renan THEPAUT, Jacques SORIEUX, Joël LE DIOURON.
- Responsables championnat par équipes : Michel LOMENECH et Patrick EVENO. Ils se partageront les tâches.
- Responsable critérium fédéral : Eric DUCOS.
- Responsable vétéran : Alain TRICOIRE.
- Responsable sport dans l'entreprise : Michel KERISIT.
- Responsable CRA : Jean-Luc POTDEVIN. Il assure la liaison entre la CSR et les juges-arbitres, notamment en ce qui concerne le remplissage des feuilles de rencontres.
- Responsable CRJ : Guinal BREST.

- Responsable féminine : Claire CRUBLET. Elle propose à la CSR les évolutions de règlements susceptibles d'améliorer la pratique féminine.
- Responsables CSD : Alain TRICOIRE (22), Rémy LE GUERNIC (29), Michel KERISIT (35), Bernard CHAPALAIN (56).

2- CHAMPIONNAT PAR EQUIPES

2.1- Litiges et brûlages des journées 1 à 3, phase 1

Journée 1 du 20/09/2020 :

R3A : ENTENTE DINAN 4 - ILLE ET RANCE TT 1

Pascal BARGUIDJIAN de DINAN sort en litige pour absence de certificat médical. Le JA, Yannick CHARY, n'a rien noté sur la feuille de rencontre. Il a envoyé à la ligue l'ancien rapport, qui n'est plus d'actualité, sur lequel il a noté à la main que le certificat médical lui avait été présenté.

Décision : **rappel au JA des règles en vigueur.**

Journée 2 du 04/10/2020 :

R3A : TT LANDIVISIAU 2 - ENTENTE DINAN 4

Pascal BARGUIDJIAN de DINAN sort en litige pour absence de certificat médical. La JA, Sabine NAMICK, n'a rien noté sur la feuille de rencontre. Michel KERISIT a contacté le club pour qu'il régularise la licence du joueur ; ce qui a été fait.

Décision : **rappel au JA des règles en vigueur.**

Journée 3 du 18/10/2020 :

PN dames : QUIMPER CTT 3 - TTAL PLOUMAGOAR 1

La JA, Aurélie MERDI, a signalé dans son rapport la blessure d'une joueuse ; mais, celle-ci a continué à jouer. Ce n'était donc pas nécessaire de le signaler dans le rapport. Néanmoins, il vaut mieux ça que d'oublier de signaler une blessure grave comme c'est déjà arrivé dans le passé.

Décision : **rappel au JA des règles en vigueur.**

R3B : TT GUEMENE SUR SCORFF 1 – OC CESSON 6

A la lecture de la feuille de rencontre établie sur GIRPE, il semblerait que Bruno JEZEQUEL de GUEMENE SUR SCORFF ait reçu directement un carton jaune-rouge, aucun carton jaune n'étant mentionné. Michel KERISIT a appelé la JA, Michèle THUAL, qui lui a confirmé qu'il s'agissait simplement d'un carton jaune et qu'elle avait coché la mauvaise case.

A l'occasion de la 1^{ère} journée, il manquait le nom du référent COVID sur beaucoup de feuilles de rencontres. A la suite du rappel fait par les CDA, c'était mieux pour les 2^{èmes} et 3^{èmes} journées ; néanmoins, il manque souvent les coordonnées du référent.

Jean-Luc POTDEVIN se charge de faire un rappel aux JA.

2.2- Féminines

A la suite du non-réengagement de quelques équipes, l'équipe de QUIMPER CTT 2 a été repêchée en nationale 3.

L'équipe de THORIGNE-FOUILLARD TT 2 ne s'est pas réengagée ; mais, heureusement le club de TT FOUGERES/JAVENE/LECOUSSE a créé une équipe féminine.

Il y a donc 5 équipes dans la poule de pré nationale féminine pour la 1^{ère} phase.

Michel KERISIT informe la CSR qu'il n'a aucune nouvelle du groupe de travail sur la réforme du championnat féminin créée il y a 2 ans. Renan fait remarquer que la Fédé a sûrement d'autres chats à fouetter actuellement.

2.3- Point sur la situation

Une réunion entre la CSF et les différents responsables de CSR a eu lieu après la 2^{ème} journée, le 14 octobre, pour faire le point de la situation. Il s'avère que, d'ores et déjà, 5 ligues ne seront pas en mesure de finir la 1^{ère} phase de leur championnat régional en temps et en heure. Compte tenu du nombre très important de reports sur la 2^{ème} journée et du nombre de demandes de report pour la 3^{ème} journée, il semble impossible que la 1^{ère} phase du championnat national puisse se terminer au mois de décembre. On semble donc se diriger vers un championnat national en une seule phase. Une décision sera prise après la 4^{ème} journée. La réunion est prévue le 9 novembre ; mais Jean-Luc GUILLOT président de la CSF, demande, d'ores et déjà, aux responsables des CSR de réfléchir à la façon dont pourrait se faire les montées et les descentes entre la pré-nationale et la nationale 3 si 2 phases sont organisées au niveau régional et une seule au niveau national.

Au niveau régional, toutes les rencontres de la 1^{ère} journée ont été disputées.

A la suite de la fermeture des salles sur le territoire de Rennes Métropole, 16 rencontres de la 2^{ème} journée devaient être reportées. Les salles ayant réouvert le jeudi après-midi, 7 rencontres ont finalement pu avoir lieu. La TA RENNES avait accepté, dans un 1^{er} temps, d'aller jouer ses 3 rencontres à l'extérieur. Finalement 2 d'entre elles ont eu lieu à RENNES. Pour la 3^{ème} rencontre, le club de GUEMENE SUR SCORFF ayant refusé de venir à RENNES au dernier moment, l'équipe de la TA RENNES a accepté de se déplacer et on peut les remercier de cet effort. Finalement 10 rencontres sur 54 ont été reportées, 9 dans le 35 et une dans le 29, la mairie de SCAËR ayant fermé ses salles de sport à cause de plusieurs cas de COVID sur la commune.

Depuis, une rencontre a eu lieu le 17 octobre. Six rencontres étaient prévues le 25 octobre ; mais 5 d'entre elles ont dû être à nouveau reportées car, à la suite du couvre-feu, les salles de Rennes Métropole ont à nouveau fermé. La 6^{ème} rencontre a finalement eu lieu car l'équipe de CESSON a accepté d'aller jouer à PLESCOP et on peut l'en remercier. Une rencontre doit se disputer le 1^{er} novembre ; mais elle sera très certainement reportée. Enfin 2 rencontres doivent, en théorie, se disputer le 6 décembre. Il reste donc 8 rencontres à disputer pour le compte de la 2^{ème} journée.

Concernant la 3^{ème} journée, 2 rencontres ont été reportées car les salles de sport de PLERIN ont été fermées pour 15 jours à la suite d'une recrudescence des cas de COVID due essentiellement au club de football.

Compte tenu du couvre-feu, aucune rencontre de la 4^{ème} journée ne pourra avoir lieu dans le 35, ce qui représente 18 rencontres. Par ailleurs, 8 équipes du 35 doivent se déplacer à l'occasion de cette journée ; mais, les joueurs n'auront pas pu s'entraîner pendant 15 jours. La question se pose de savoir si on les oblige à jouer ou pas. La CSR décide d'autoriser le report des rencontres pour les équipes du 35 devant jouer à l'extérieur si elles le demandent.

Au niveau départemental, il est souhaitable que le championnat continue tant que c'est possible.

Pour décider de la suite à donner au championnat, la CSR décide de se revoir en visioconférence après la réunion de la CSF prévue le 9 novembre. Cette réunion aura lieu le 14 novembre à 10H00.

Dans le cas où une seule phase se disputerait en nationale et que les 2 phases seraient jouées en régionale, un problème risque de se poser avec les brûlages. En effet, les joueurs de nationale pourraient jouer à n'importe quel moment en régionale lors de la 2^{ème} phase puisque ces journées n'existeraient pas en nationale. Michel KERISIT soulèvera le problème à l'occasion de la réunion de la CSF le 9 novembre.

3- CRITERIUM FEDERAL

Comme d'habitude, les repêchages ont été effectués jusqu'au jeudi midi.

3,1- Point sur le 1^{er} tour

Seniors messieurs : 24 joueurs prévus, 23 présents (1 forfait non excusé)

A l'issue du 1^{er} tour : 5 descentes de nationale 2, 10 descentes de régionale

Seniors dames : 4 joueuses prévues, 4 présentes, 1 forfait excusé justifié

A l'issue du 1^{er} tour : 1 descente de nationale 2, 0 descente de régionale

Juniors garçons : 22 joueurs prévus, 22 présents, 3 forfaits excusés justifiés

A l'issue du 1^{er} tour : 5 descentes de nationale 2, 13 descentes de régionale

Juniors filles : 7 joueuses prévues, 7 présentes, 1 forfait excusé justifié

A l'issue du 1^{er} tour : 2 descentes de nationale 2, 0 descente de régionale

Cadets : 24 joueurs prévus, 23 présents (1 forfait excusé), 2 forfaits excusés justifiés

A l'issue du 1^{er} tour : 4 descentes de nationale 2, 12 descentes de régionale

Cadettes : 7 joueuses prévues, 6 présentes (1 forfait excusé)

A l'issue du 1^{er} tour : 1 descente de nationale 2, 0 descente de régionale

Minimes garçons : 24 joueurs prévus, 24 présents, 2 forfaits excusés justifiés

A l'issue du 1^{er} tour : 1 descente de nationale 2, 9 descentes de régionale

Minimes filles : 12 joueuses prévues, 12 présentes

A l'issue du 1^{er} tour : 2 descentes de nationale 2, 0 descente de régionale

Benjamins : 23 joueurs prévus, 22 présents (1 forfait non excusé), 2 forfaits excusés justifiés

A l'issue du 1^{er} tour : 0 descente de nationale 2, 7 descentes de régionale

Benjamines : 2 joueuses prévues, 2 présentes

A l'issue du 1^{er} tour : 2 descentes de nationale 2, 0 descente de régionale

Certains joueurs n'ont pas compris pourquoi ils n'étaient pas montés en nationale 2 à l'issue du 3^{ème} tour de la saison dernière et ont réclamé de façon plus ou moins véhémement. Eric DUCOS leur a expliqué qu'ils n'étaient pas montés parce que le 3^{ème} tour est devenu le dernier tour à cause de l'arrêt des compétitions et qu'il y a une montée de moins au dernier tour.

Un parent a demandé le samedi que son fils soit repêché en régionale junior car il y avait 2 places de disponible. Eric lui a expliqué qu'on arrêtaient les repêchages le jeudi et que, de toute façon, son fils n'était pas le 1^{er} repêchable.

Renan THÉPAUT attire l'attention des membres de la CSR sur le fait que nos interlocuteurs sont les dirigeants officiels des clubs et non les parents (qui pour certains ne sont forcément licenciés dans le même club que leurs enfants), notamment en ce qui concerne les mails et les courriers.

Bien que n'ayant pas pu organiser le 1^{er} tour, la ligue d'Ile de France a obtenu, de la part de la Fédé, le droit de faire monter en nationale 2 les joueuses et les joueurs prévus en tenant compte des résultats de la saison dernière.

3,2- Féminines

La situation devient carrément catastrophique au niveau des féminines. En effet, il n'y avait que 4 seniors sur les 16 prévues, 7 juniors sur 16, 7 cadettes sur 16, 12 minimes sur 16 et 2 benjamines sur 12.

La seule petite satisfaction a été qu'on a pu organiser le tableau senior, alors que ça n'avait pas été le cas tout au long de la saison dernière.

Les benjamines n'étant que 2, elles ont joué, avec l'accord des parents en minimes.

Pour le 2^{ème} tour, il devrait y avoir 5 joueuses en seniors, 7 en juniors, 6 en cadettes, 14 en minimes et 3 en benjamines.

4- POINT SUR LES COMPETITIONS A VENIR

4.1- 2^{ème} tour du critérium fédéral de N1 (20 au 22/11/20 à THORIGNE-FOUILLARD)

Cette compétition est en suspend et son organisation est liée à l'évolution de la situation sanitaire.

Dans l'état actuel des choses, elle pourrait peut-être avoir lieu si on considère qu'il s'agit de haut niveau et à condition d'aménager les horaires pour pouvoir respecter le couvre-feu afin d'obtenir le feu vert de la préfecture.

Le club doit faire le point en début de semaine prochaine et voir avec la Fédé ce qu'il est possible de faire.

Le juge arbitre de l'épreuve serait Louis-Jean LONGEPE et la compétition servirait de support au passage de l'examen d'arbitre national. Il y aurait 16 candidats qui se substitueraient aux 16 arbitres régionaux prévus.

4.2- Championnat de Bretagne sport dans l'entreprise 9/01/21 dans le 35)

Il n'y a pas d'organisateur pour le moment. Michel KERISIT doit relancer un club susceptible d'être intéressé par cette organisation. Il ajoute que ce sera lui le JA s'il n'y a personne d'autre.

Les courriers d'inscriptions seront envoyés aux clubs dans la semaine du 23 au 27 novembre avec une date limite d'engagement fixée au 18 décembre.

4.3- Coupe et championnat de Bretagne vétérans (16 et 17/01/21 à PLOUHA)

Ce club ayant organisé la compétition la saison dernière, il n'y a, à priori, pas de problème particulier pour cette organisation.

Le JA de la compétition sera Alain TRICOIRE.

Les courriers d'inscriptions seront envoyés aux clubs dans la semaine du 7 au 11 décembre avec une date limite d'engagement fixée au 6 janvier. Les résultats départementaux devront arriver à la ligue dès le lundi ou le mardi suivant l'épreuve.

Rémy LE GUERNIC informe la CSR que l'organisateur prévu pour la phase départementale dans le 29 n'a pas eu l'autorisation municipale à cause de la pandémie et qu'ils n'ont pas d'autre candidat pour le moment. Ils envisagent d'annuler cette compétition. Si c'était le cas, la CSR décide qu'il faut quand même lancer les inscriptions et que la qualification pour le championnat de Bretagne se fera parmi les joueurs inscrits en tenant compte des points licences.

5- REGLEMENTS DES COMPETITIONS

Michel KERISIT revient sur le règlement régional du critérium fédéral qu'il a mis à jour pour tenir compte des modifications du règlement fédéral. Jean-Luc POTDEVIN lui fait remarquer qu'il a oublié de mettre à jour les lieux des différents tours qui figurent en début de règlement. Cet oubli va être réparé.

Il y a 2 modifications par rapport au règlement de la saison dernière ;

Un joueur exclu du critérium fédéral pour une saison ne descend plus de 2 divisions. Il ne peut participer au 1^{er} tour de la saison suivante qu'une division au-dessous de celle pour laquelle il serait qualifié par le classement aux points du critérium fédéral.

Un joueur forfait excusé au dernier tour ne descend plus forcément d'une division. Au 1^{er} tour de la saison suivante, il est placé en fonction de ses points au critérium fédéral.

Alain TRICOIRE, à la demande de Didier BEGES, fait remarquer que la phrase figurant entre parenthèse au point b) du paragraphe sur les forfaits et abandons n'a pas lieu d'être puisqu'elle parle de l'échelon départemental. Michel KERISIT fait remarquer que cette phrase, figurant au règlement, a été validée, en son temps, par la CSR. Néanmoins, la CSR décide de la supprimer du règlement.

Le règlement modifié figure en annexe du compte rendu.

6- ORGANISATION DES COMPETITIONS

6.1- Lieux et délégués des épreuves

Michel KERISIT rappelle à la CSR le choix des comités organisateurs pour les compétitions de cette saison.

La CSR met à jour le tableau récapitulatif des lieux des 4 tours de critérium fédéral en fonction des dernières informations en possession des 4 comités.

Elle fait de même pour le tableau récapitulatif des lieux, les délégués et les JA des différentes compétitions individuelles.

Ces différents tableaux figurent en annexe du compte rendu.

6.2- Cahier des charges

Le cahier des charges n'a pas subi de modification par rapport à la saison dernière ;

Ce tableau figure en annexe du compte rendu.

7- QUESTIONS DIVERSES :

Michel KERISIT rappelle les dates des prochaines CSR qui avaient été fixées la saison dernière.

Si les conditions sanitaires le permettent, la 2^{ème} réunion aura lieu le 19 décembre à PLOUFRAGAN avec éventuellement la constitution des poules de la 2^{ème} phase l'après-midi.

La 3^{ème} réunion aura lieu à HENNEBONT le 27 mars et la 4^{ème} à PLOUFRAGAN le 22 mai.

Comme il n'y a pas d'autres questions, la séance est levée.

Fin de la réunion : 12h15.

Le Président de la CSR,
Michel KERISIT.

Diffusion : Membres du Conseil de Ligue et de la CSR
Comités et Présidents de Comités
Secrétariat LBTT